



Le 18 juillet 2024

**Avis public - Changement de date d'une séance du conseil**

À la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 juillet 2024, il a été adopté une résolution modifiant la date de la séance ordinaire du mois d'août 2024 du conseil municipal.

Cette résolution vient définir une date différente de celle apparaissant au calendrier 2024, de la manière suivante, tel que permet la Loi sur les Cités et villes.

La séance prévue le 5 août 2024 aura lieu le 7 août 2024;

L'heure de cette rencontre est identique à l'heure proposée au calendrier, soit 19 h 00.

DONNÉ CE 18<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Denise Dubé, directrice générale

---